

Jean-Baptiste André Godin à Marie Drouin, 21 juillet 1878

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 2 p. (287r, 288v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Marie Drouin, 21 juillet 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49666>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [21 juillet 1878](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) – Familistère

Destinataire [Drouin, Marie \(1849?-1890\)](#)

Lieu de destination Paris

Description

Résumé Marie Moret a communiqué à Godin une lettre de la mère de Marie Drouin : Godin envoie à Marie Drouin un chèque de 60 F pour rémunérer les articles publiés dans le journal *Le Devoir* « autant pour vous être agréable qu'en raison de l'intérêt du sujet ». Il lui fait observer que la question des femmes libres lui semble avoir été épuisée par *Le Devoir*, qu'il faudrait la présenter sous un jour nouveau et que son dernier article était déjà fatigant pour le lecteur. Godin examine la possibilité d'une collaboration régulière de Marie Drouin au *Le Devoir* ; il lui demande si elle maîtrise la langue anglaise et si elle est capable de faire des traductions.

Notes

- Lieu de destination : l'index du registre indique « 24 rue Cail, Paris 43 rue de la Butte Chaumont ». La rue de la Butte-Chaumont n'a pu être identifiée.
- Le 7 avril 1878, Marie Drouin signe de son pseudonyme Louise de Lasserre un article du journal *Le Devoir* intitulé « Réforme et progrès » (en ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/sresrch.php?P1132.1/75>, consulté le 12 mai 2023). Le 21 avril 1878, Marie Drouin signe de son pseudonyme Louise de Lasserre un article du journal *Le Devoir* intitulé « La Fédération britannique et continentale » (en ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.1/109/70/434/0/0>, consulté le 12 mai 2023). Le 14 juillet 1878, Marie Drouin signe des initiales « L. L. » de son pseudonyme Louise de Lasserre une nécrologie du docteur Baudet-Dulary (en ligne : <https://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.1/295/100/434/0/0>, consulté le 12 mai 2023). Le 21 juillet 1878, Marie Drouin signe du pseudonyme Louise de Lasserre un article du journal *Le Devoir* intitulé « Moralité publique » (en ligne : <https://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.1/312/100/434/0/0>, consulté le 12 mai 2023).

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Anglais \(langue\)](#), [Articles de périodiques](#), [Féminisme](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise 21 Juillet 76

Mademoiselle Léonie,

Une lettre que Mad^e Marie Moret me transmet de Madame Votre mère me fait vous adres- ser ci-joint un chèque de 60^{frs} pour les cinq articles que "le Dévoir" a reçus de nous et publiés entièrement pour vous être agréable que'en raison de l'intérêt du sujet. Je ne pensais donc y attacher aucune rémunération, mais en pré- lice de cette lettre je crois de mon devoir d'agir autre- ment.

Néanmoins la question des femmes libres me paraît éprouvée pour "Le Dévoir"; elle ne pourrait être reprise qu'en-

tant qu'elle se présenterait sous un aspect complètement nouveau. Le dernier article est peut-être déjà fatigant pour nos lecteurs.

Je ne voudrais pas que le fr^{lin} que je vous envoie aujour d'hui pour ces articles consti- tue un engagement pour l'avenir; je l'ai à compter en ce moment suivi avec le ser- vice que je puis vous rendre et à déballer, s'il ya lieu, avec nous les conditions de notre concours pour l'avenir.

La lettre de Mad^e votre mère me fait penser que vous accepteriez une collaboration régulière dans "Le Dévoir"; mais il m'est difficile d'apprécier la nature du concours que

vous pourriez nous offrir.
Je ne sais pas davantage
quels sujets vous sont familiers
parmi ceux qui concerneraient
l'avenir au "Denoix".

Si la période que j'exprime
ci-dessus entre réellement
dans vos vues, je serai
doux de savoir si vous
possédez bien la langue
anglaise et si vous seriez en
état de faire des traductions
d'articles de journaux ou de
livres, etc.

Votre réponse me permettra
de voir dans quelles limites il
me serait possible de vous être
agréable.

Veuillez agréer, Mademoiselle,
l'assurance de mes sentiments
dévoués.

Denoix